Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1527

Rubrik: Jur

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quand l'esprit critique était à la peine

Lors de l'exposition nationale de 1964, le Conseil fédéral a censuré le célèbre questionnaire de Gulliver. Une partie des résultats interdits de publication et des réponses perdues réapparaissent aujourd'hui.

Les concepteurs d'Expo.02 ont fait le choix d'émouvoir le public, de lui donner à voir, à sentir, à toucher, à entendre. Point d'ambition didactique dans les arteplages, mais plutôt la mise en scène d'une atmosphère que les visiteurs sont invités à s'approprier.

Tout autre fut la démarche de l'Exposition nationale de 1964: apologie du progrès technique, démonstrations, miroir de la cohésion du pays. Le Conseil fédéral a surveillé de près les opérations. Son délégué, chef de section à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, ne s'est pas borné à superviser les engagements financiers de Berne; il transmettait à la direction de l'Expo la liste des projets acceptables ou non. La critique n'était pas tolérée là «où les choses étaient, en gros, en ordre».

Le questionnaire de Gulliver a particulièrement souffert de la censure fédérale. Ce jeu devait permettre aux visiteurs de donner leur avis sur une douzaine de questions politiques et de la vie quotidienne. Il était prévu de transmettre en continu les résultats sur un grand tableau, grâce à un gros ordinateur IBM qui lirait les cartes perforées: une manière d'autoportrait de la Suisse de l'époque. Le Conseil fédéral a exigé le retrait de plusieurs questions - notamment celles concernant l'Europe - et a interdit la publication des résultats. Les 560 000 questionnaires remplis ont probablement été détruits. Une partie des résultats, qui portent sur les 100 000 premiers questionnaires, a été récemment découverte dans des archives américaines. D'après les documents officiels déposés aux Archives fédérales, on constate que le Conseil fédéral était soucieux que l'Expo de 1964 reflète une unité de doctrine et évite d'aborder des thèmes trop sensibles et controversés. L'esprit de la Landi de 1939 n'était pas encore mort dans les années soixante. *jd*

Un exemple de question (entre parenthèses, le pourcentage de réponses positives pour les 100 000 premiers questionnaires).

A ton avis, peut-on être un bon Suisse si:
- On est d'origine étrangère? (77%)
- On ne va jamais voter? (22.3%)
- On ne se lève qu'à 9 heures? (59.7%)
- On n'adhère à aucune religion? (51.8%)
- On vit une double vie? (25.6%)
- On ne parle qu'une des quatre langues nationales? (76.4%)
- On dépense sans compter? (31.4%)
- On n'est pas un bon soldat? (47%)
- On met en question les valeurs traditionnelles? (49.3%)

On peut consulter le questionnaire ainsi que les réponses des 100 000 premiers visiteurs sur le site Internet: www.nzz/expo/aktuell

Jur

Au nom de l'Amérique

Si vous aimez voir des mammifères sauvages, vous vous êtes sûrement arrêté une fois au parc du Mont-d'Orzeires entre Vallorbe et Le Pont. De très vastes espaces clôturés avec des bisons et des loups au pied de la falaise de la Dent de Vaulion. Rien à voir avec un zoo; les animaux vivent dans un régime de semi-liberté et s'ils ont décidé de rester sous les arbres loin des visiteurs, ils demeurent invisibles. Quelques ours vont à leur tour rejoindre les pensionnaires actuels. Voilà qui est très bien, une bonne initiation aux grosses bêtes pour tous les citadins.

Mais pourquoi diable avoir décidé de débaptiser ce parc du Mont-d'Orzeires pour le nommer désormais *Juraparc*? Mont-d'Orzeires est un nom qui a de l'allure, vaguement mystérieux, un peu sauvage, qui correspond bien à l'idée d'une réserve d'animaux. Et puis ça sonne bien sous la langue, une jolie expression française, essayez de la dire à haute voix, elle coule facile et gouleyante, tandis que *Juraparc*, c'est rien, du vide, pas de contenu.

Déjà une inversion à l'anglaise, sans raisons. Cela sonne comme *Europa Park*, un vulgaire centre d'attractions. On imagine des manèges et des trains fantômes, un vague *Disneyland*. Bien sûr on voit l'idée du lien avec *Jurassic Park*, et les films de Spielberg. Rappelons tout de même que la première édition du livre de Crichton d'où Spielberg tira ses films avait été traduite en français sous le titre *Le parc jurassique*... Mais *Juraparc*, ce pourrait être n'importe quoi, n'importe où, plus de couleur locale, plus de chair, l'aliénation complète du langage, la capitulation devant l'Amérique. Heureusement, restent les animaux... *jg*